

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 JUIN 2013**

**Délibération n° D-2013-257**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :  
le 28/05/2013

Affichage du Compte-Rendu  
Sommaire :  
le 10/06/2013

Acquisition de parcelles de terrain en Sèvre, pour préservation  
de la Biodiversité  
(CD 257 et 258)

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD.

**Secrétaire de séance :** Frank MICHEL

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Madame Nathalie SEGUIN, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Emmanuel GROLLEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Amaury BREUILLE

**Direction Urbanisme et Action Foncière      **Acquisition de parcelles de terrain en Sèvre, pour  
préservation de la Biodiversité  
(CD 257 et 258)****

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Le propriétaire des parcelles cadastrées section CD n° 257 et 258 de 285 m<sup>2</sup> et 417 m<sup>2</sup>, formant une île dans la Sèvre, près du chemin du Pissot, a proposé de les céder à la Ville.

Ces parcelles présentent un intérêt certain dans la mesure où, en raison de leur situation, elles constituent des espaces connexes au fleuve. Elles s'intègrent dans la trame bleue que constitue le cours d'eau, et jouent un rôle important en terme de continuité écologique (déplacement des espèces, zone de refuge). Elles s'inscrivent dans l'ensemble de parcelles connectées à la Sèvre, appartenant déjà à la Collectivité.

A terme, cet ensemble, qui pourra être complété par d'autres acquisitions, permettra à la Ville de mettre en œuvre des modes de gestion cohérents, efficaces, préservant activement les continuités écologiques.

D'où la nécessité d'acquérir les parcelles CD 257 et 258, au prix de 5 200 €, conformément à l'avis de France Domaine.

Les crédits sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition des parcelles CD n° 257 et 258 au prix de 5 200 € ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL